

<b>Zeitschrift:</b>	Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
<b>Herausgeber:</b>	Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
<b>Band:</b>	32 (2020)
<b>Heft:</b>	124: En quête de l'explication suprême : où la croyance se loge dans la science
 <b>Artikel:</b>	Une menace sous-estimée
<b>Autor:</b>	Schipper, Ori
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-918451">https://doi.org/10.5169/seals-918451</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une menace sous-estimée

Plus d'une centaine d'espèces envahissantes nuisibles ne figurent pas sur la «liste noire» de l'Union européenne. En Suisse aussi, le système est lacunaire et dépassé par la situation.

Par Ori Schipper

**L**'acarien varroa destructor est originaire d'Asie, mais ce parasite contribue aujourd'hui à la disparition de colonies d'abeilles au niveau mondial. De nombreux autres organismes voyagent avec les flux croissants de marchandises en suivant les routes du commerce international. Faute d'ennemis naturels dans leur nouvelle patrie, certains d'entre eux prolifèrent si largement qu'ils causent des dommages économiques considérables, compromettent la santé des êtres humains ou provoquent des dégâts environnementaux.

«Le développement est trop rapide. Nous devons nous montrer plus prudents parce que nous ne savons pas à l'avance quelles espèces introduites s'avéreront nuisibles», met en garde l'écologue Sven Bacher de l'Université de Fribourg. Les efforts actuels pour endiguer l'introduction de nouvelles espèces sont de moins en moins efficaces en raison de l'accélération de la mondialisation, constate-t-il dans une étude internationale menée avec 44 autres chercheurs.

Sven Bacher estime que l'«excellent système de biosécurité» de la Nouvelle-Zélande démontre qu'il est possible en principe d'endiguer l'influence des espèces exogènes. Les autorités de ce pays interdisent toute importation d'espèces et ne font d'exception que pour celles dont l'inocuité a été établie et qui figurent sur la «liste blanche». L'UE et la Suisse appliquent toutefois le principe inverse. Ici prime la liberté de commerce: l'importation d'espèces est généralement autorisée et seulement interdite pour celles explicitement indésirables et signalées sur la «liste noire».

A cette fin, les autorités suisses travaillent avec diverses listes selon l'objectif à atteindre. Celle de l'Office fédéral de l'environnement répertorie ainsi les espèces qui évincent les plantes et les animaux adaptés aux conditions locales. Ces espèces indésirables comprennent par exemple le gobe de la mer Noire, qui se multiplie très rapidement dans les cours d'eau suisses et occupe l'habitat des poissons typiquement locaux. L'Office fédéral de l'agriculture se concentre, quant à lui, sur les organismes nuisibles à la santé des végétaux.

## Listes noires de l'UE incomplètes

Le point commun de ces listes est d'être le fruit d'une série de rencontres entre des spécialistes de l'Europe entière. Des rencontres au cours desquelles ils ont partagé



L'arbre à papillons attire ces insectes, mais ses feuilles n'offrent pas de nourriture aux Chenilles. C'est une des raisons du déclin des populations de papillons. Photo: Keystone/Urs Flüeler

leurs connaissances et «fait œuvre de pionniers en les réunissant de manière consensuelle», comme l'explique Alfred Kläy, responsable du secteur Santé des végétaux et variétés de l'Office fédéral de l'agriculture.

«Manifestement, même des espèces exotiques ayant un fort impact peuvent échapper à l'attention des experts.»

Sven Bacher

Toutefois, comme l'ont montré des chercheurs réunis autour de Sven Bacher, ces listes étoffées au cours des ans ne sont hélas pas un reflet fiable du danger que représente la circulation croissante des organismes. Leur analyse systématique de la littérature publiée à ce jour a permis d'établir un classement des espèces exotiques en fonction de la nature et de l'étendue de leurs impacts. Ils ont ainsi identifié les 149 espèces les plus menaçantes dont la propagation est à combattre en priorité.

Lorsqu'ils ont comparé leurs résultats avec la «liste noire» de l'UE, ils ont constaté

que ce document officiel ne recensait que 32 des espèces les plus menaçantes. Les 117 autres - y compris le varroa destructor - manquaient. «Manifestement, même des espèces exotiques ayant un fort impact peuvent échapper à l'attention des experts», notent les chercheurs dans leur article spécialisé.

Alfred Kläy prend ces critiques au sérieux. Depuis plusieurs années, l'Office fédéral de l'agriculture multiplie les analyses de risque approfondies. Les effectifs du personnel de contrôle dans le domaine de la protection des végétaux ont presque été doublés, mais les volumes importés ont eux aussi fortement augmenté. «Lorsque les ressources sont limitées, les compromis sont nécessaires», commente-t-il. Il espère que le nouveau droit en matière de santé des plantes, entré en vigueur au début de 2020, améliorera la situation: «Désormais, pour la première fois, nous pouvons interdire à titre préventif l'importation de marchandises qui présentent un haut risque pour la santé des végétaux.»

Ori Schipper travaille pour la Ligue suisse contre le cancer et comme journaliste scientifique indépendant.